

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 novembre 2018**

**Date de la convocation : 30/10/2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé** : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir** : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absents** : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **HABITAT – Programme Local de l’Habitat de la Région de Condrieu** : aide financière pour la création de logements locatifs sociaux à Condrieu et Ampuis

**Rapporteur** : Christophe CHARLES

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les deux Programmes Locaux de l’Habitat de ViennAgglo et de la CCRC restent exécutoires chacun sur le périmètre pour lequel il a été adopté. Par conséquent, les objectifs et les plans d’actions ainsi que les aides financières versées aux opérateurs sociaux pour améliorer l’équilibre financier des opérations de logement social sont maintenues.

L’Agglomération est sollicitée pour le financement de deux opérations de production d’offre nouvelle situées sur les communes de Condrieu et d’Ampuis, permettant la création de 12 logements locatifs sociaux (hors PLS) et 23 en accession sociale (PSLA).

Commune	Nom de l'Opération	Opérateur	Nombre de logements produits	Dont logements subventionnés	Montant de la subvention
Condrieu	« Hameau des Mariniers »	Alliade	31 logements	3 PLUS - 2 PLAI	20 000 €
				23 PSLA	69 000 €
Ampuis	« Les Balcons du Chai »	Alliade	13 logements	3 PLUS - 4 PLAI	14 000 €

Les dossiers complets ont été analysés au vu des différents critères définis dans les règlements d'attribution des aides. Ces deux projets répondent aux objectifs fixés dans les règlements d'attribution : situation géographique à proximité des commerces et des services, traitement architectural et paysager qualitatif, logements accessibles, respect de la performance énergétique.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation, articles L.441 et suivants et L.351-1 et suivants caractérisant les logements locatifs sociaux,

**VU** la délibération n° 2013-35 du conseil communautaire de la CCRC du 3 juillet 2013 approuvant le Programme Local de l'Habitat de la CCRC 2013-2019,

**VU** la délibération n° 2017-04 du conseil communautaire de la CCRC du 24 janvier 2017 approuvant les règlements d'attribution des subventions pour la construction de logements locatifs sociaux,

**VU** la création au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de Vienne Condrieu Agglomération, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (ViennAgglo), de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) et intégration de la commune de Meysiez ;

**VU** l'avis favorable de la commission Habitat du 25 octobre 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention à Alliade d'un montant total de 89 000 € en vue de la construction de 5 logements locatifs sociaux et 23 PSLA dans le cadre de l'opération "Hameau des Mariniers" à Condrieu. Cette subvention sera versée sous réserve de la décision de financement de l'Etat.

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention à Alliade d'un montant de 14 000 € en vue de la réalisation en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de 7 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération "Les Balcons du Chai" à Ampuis. Cette subvention sera versée sous réserve de la décision de financement de l'Etat.

**APPROUVE** les modalités suivantes pour le versement de l'aide de Vienne Condrieu Agglomération, s'agissant d'opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage directe ou d'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement : 100 % de l'aide sera versée à la fin des travaux et sur présentation des pièces justificatives.

Une convention de partenariat entre l'Agglomération et l'opérateur précisera le contenu et les modalités de réalisation de l'opération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

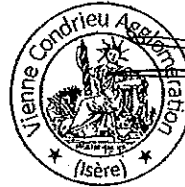
Conseil Communautaire du 6 novembre 2018  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018  
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

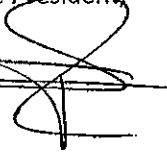


Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



  
Thierry KOVACS

1911

1912